

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars comme la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette date a été choisie en raison du jour du cessez-le-feu en Algérie, matérialisé par les accords d'Évian du 18 mars 1962.



Coordonnées

Cimetière - monument aux morts
32 Rue Edouard Legrand
78570
Chanteloup-les-Vignes
Date
Jeudi 19 mars, 11:00